

DES VALEURS ANCRÉES DEPUIS 70 ANS

Nos valeurs

Les principes fondateurs posés par les élus à l'origine d'Eau 17 sont plus que jamais d'actualité : solidarité, anticipation, péréquation, résilience.



La solidarité

Dès l'après-guerre et la création du Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime en 1952, le Conseil Général décide de favoriser l'alimentation en eau potable des populations du département. Il bâtit un modèle économique basé sur la péréquation, dans un objectif d'unicité tarifaire et de mutualisation des ressources en eau inégalement réparties sur le territoire. Partage des moyens financiers, gestion équilibrée de la ressource en eau et mobilisation de l'expertise au bénéfice de tous les territoires... Aujourd'hui, ces principes se révèlent plus que jamais pertinents dans un contexte de développement de l'attractivité littorale et de changement climatique.



L'anticipation

Eau 17 sécurise le service public de l'eau en Charente-Maritime par une politique volontariste de renouvellement de ses réseaux et une démarche prospective sur les besoins et les ressources. C'est un investissement permanent dans la connaissance et dans la technique : anticiper plutôt que subir, identifier les problèmes avant qu'ils n'arrivent... L'anticipation est une démarche qui ne peut pas être le fruit d'une logique de rentabilité à court terme.



La péréquation

Investir en commun, c'est mutualiser les recettes comme les dépenses. Eau 17 agit comme une « caisse commune » qui permet d'être réactif et d'assurer une même qualité de service et une même performance.

Ce mécanisme assure implique une réciprocité entre les territoires. La ressource se situe le plus souvent sur les zones moins denses où le coût du service est plus élevé. Elle bénéficie aux secteurs plus peuplés où les dépenses liées au service est plus faible.

Sur l'ensemble du territoire, chaque usager a accès à l'eau et à l'assainissement à un coût maîtrisé et bénéficie d'économies d'échelle.



La résilience

Eau 17 cherche en permanence à réduire la vulnérabilité des territoires face aux aléas techniques, naturels, sanitaires, ou climatiques. Cette démarche d'amélioration continue passe par :

La sécurisation des services : plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux, interconnexions des ressources, redondance et robustesse des équipements, protection des données.

Une capacité de réaction adaptée à la crise : application des plans de secours en collaboration étroite avec les exploitants, chaîne de décision courte, communication aux usagers et partenaires.

Une gestion post-crise efficace pour renforcer la sécurité : retour d'expérience, mobilisation de moyens financiers sur les points de fragilité identifiés.



EAU 17

131 cours Genêt
CS 50517 - 17119 Saintes Cedex
05 46 92 72 72